



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le 3 octobre 2011 à 19h30 à la salle du conseil (salle du centre) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.
Sont présents, messieurs les conseillers:

René Guimond	# 1
Dany Boucher	# 2
Jean-François Bienvenue	# 3
Stéphane Boutin	# 4
(Vacant)	# 5
Benoit Depot (absent)	# 6

ainsi que le directeur général/secrétaire-trésorier, M. François Gaudreault.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE RECUEILLEMENT

Après le moment de recueillement, monsieur Grimard souhaite la bienvenue et ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés 131-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point «varia» ouvert.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 août 2010
4. Retour sur la séance précédente
 - 4.1. Véhicules sur la piste piétonnière et cyclable
 - 4.2. Piste multifonctionnelle : Décision finale de la CPTAQ
 - 4.3. Achat des ponceaux pour la piste multifonctionnelle
 - 4.4. Achat des ponceaux pour la route à la Laine
 - 4.5. État de l'entretien de la chaussée
 - 4.6. Offre de service : Restauration et maintien des infrastructures de protection incendie
5. Appel d'offres : Déneigement
 - 5.1. Mandat service d'entretien des chemins d'hiver
 - 5.2. Mandat service d'entretien stationnements et des trottoirs
6. Appel d'offres : Aqueduc – Poste de suppression du réservoir
7. Appel d'offres : Toiture de la station de pompage
8. Contrat de gestion des matières résiduelles
9. Recharge de la partie Nord de la route à la Laine
10. Détail des travaux de 2012 pour l'OMH de Parisville
11. Avis de motion : Règlement numéro 305-2011, fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile
12. Club de croquet
 - 12.1. Demande d'amélioration des locaux
 - 12.2. Ménage
13. FQM congrès 2011
 - 13.1. Participation du maire
 - 13.2. Salon des affaires municipales
14. Colloque de zone ADMQ
15. Grobec : Demande d'appui pour un projet dans le cadre du Volet II de la MRC de Bécancour

- 16. Avocat – Entente de service 2012
- 17. Facturation 2010 de la cour municipale de Nicolet
- 18. Finances
 - 18.1. Dépenses
 - 18.2. Salaires
- 19. Rapport des élus
- 20. Correspondance
- 21. Varia
 - 21.1 Plan de développement
 - 21.2 Code éthique municipal
- 22. Période de questions
- 23. Levée ou ajournement de l'assemblée

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 8 AOÛT 2011

Rés 132-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Denis Paris que le procès-verbal du 8 août 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

04. RETOUR SUR LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

04.1 VÉHICULES SUR LA PISTE PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE

Rés 133-11

CONSIDÉRANT la résolution 122-11;

CONSIDÉRANT QU'après des recherches approfondies avec la SQ, aucun article du code de la sécurité routière n'interdit l'accès à un véhicule moteur sur une voie piétonnière et cyclable;

CONSIDÉRANT QU'aucun règlement municipal n'est en vigueur à ce sujet;

CONSIDÉRANT QUE des démarches ont été faites auprès du Ministère des Transports, à savoir le type d'affichage qui pourrait être installé en bordure de la route afin d'indiquer que la voie piétonnière et cyclable est réservée aux cyclistes et piétons;

CONSIDÉRANT QUE seule l'affiche «voie réservée aux cyclistes» est normalisé;

CONSIDÉRANT QU'après discussion avec le responsable de l'affichage au MTQ il est possible de faire normaliser une affiche mixte indiquant une «voie réservée aux cycliste et piétons»;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de laisser cheminer le processus déjà enclenché auprès du MTQ, et d'adresser une lettre de sensibilisation aux dirigeants des entreprises concernées, pour les aviser que la piste piétonnière et cyclable doit servir exclusivement aux piétons et cyclistes.

Adoptée.

04.2 DÉCISION FINALE DE LA CPTAQ

Rés 134-11

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ a rendu sa décision finale dans le dossier 370892;

CONSIDÉRANT les résolutions numéro 129-10, 130-10, 131-10 et 132-10 adoptées par le conseil en date du 2 août 2010 et la résolution numéro 124-11 adoptée par le conseil le 8 août 2011;

CONSIDÉRANT QUE le premier septembre ont comparu devant Me Nicole Provencher, notaire, M. Clément Habel, M. Maurice Grimard et François Gaudreault, tous deux représentants la Municipalité de Parisville pour la signature de l'acte notarié;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de rendre conforme la signature du contrat conformément aux décisions qui ont été prises à cet effet.

Adoptée.

04.3 ACHAT DES PONCEAUX POUR LA PISTE MULTIFONCTIONNELLE

Rés 135-11

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation du projet de la piste multifonctionnelle, 3 ponceaux devront être installés;

CONSIDÉRANT QU'après discussion avec plusieurs experts en drainage, un ponceau de 36 pouces serait amplement suffisant pour la partie nord de la piste dû aux nouveaux fossés qui ont été creusés;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont pour des tuyaux en plastique de haute densité (C-320);

CONSIDÉRANT les deux soumissions suivantes :

- Excavation Roland Laquerre : 4 484.20 tx. Incl.
- Centre du ponceau Courval: 3 564.71 tx. Incl.

CONSIDÉRANT QUE ces ponceaux ont déjà été achetés au Centre du ponceau Courval;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'achat des ponceaux soit approuvé.

Adoptée.

04.4 ACHAT DES PONCEAUX POUR LA ROUTE À LA LAINE

Rés 136-11

CONSIDÉRANT QU'un ponceau de 150 pieds avec un diamètre de 36 pouces devra être remplacé sous la route à la Laine;

CONSIDÉRANT QU'il a été prévu au budget 2011 de faire l'acquisition du ponceau pour le remplacement en 2012;

CONSIDÉRANT QUE pour l'achat de ce ponceau, une subvention de 5,000\$ a été accordée par le Ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont pour des tuyaux en plastique de haute densité (C-320);

CONSIDÉRANT les deux soumissions suivantes :

- Excavation Roland Laquerre : 10 294.20 tx. Incl.
- Centre du ponceau Courval: 8 084.12 tx. Incl.

CONSIDÉRANT QUE ces ponceaux ont déjà été achetés au Centre du ponceau Courval;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'achat des ponceaux soit approuvé.

Adoptée.

04.5. ÉTAT DE L'ENTRETIEN DE LA CHAUSSÉE

Rés 137-11

CONSIDÉRANT la résolution numéro 075-11; le MTQ nous informe que des travaux de rapiéçage mécanisé seront réalisés par leur équipe d'entretien d'ici la fin de la saison estivale afin de maintenir la chaussée dans un état sécuritaire pour les usagers de la route;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ conseillers présents d'assurer un suivi annuel des infrastructures.

Adoptée.

04.6. OFFRE DE SERVICE : RESTAURATION ET MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES DE PROTECTION INCENDIE

Rés 138-11

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'analyse de la firme Aqua Data, au sujet des anomalies et des conditions rencontrées;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport, présenté par M. Éric Joseph, fait état de restaurations complètes du mécanisme intérieur sur 9 bornes d'incendie et de la restauration complète du mécanisme supérieur sur 2 bornes d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport, présenté par M. Éric Joseph, fait état de restaurations complètes du mécanisme intérieur sur 9 bornes d'incendie et de la restauration complète du mécanisme supérieur sur 2 bornes d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE la firme Aqua Data, en partenariat avec la firme Stelem nous propose de faire la restauration des installations pour un montant de 7,075.00\$. Taxes en sus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville est responsable, en vertu du schéma de couverture de risque, de s'assurer que ses installations soient bien entretenues;

CONSIDÉRANT QU'aucune somme n'a été prévue au budget 2011 à cet égard;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ conseillers présents, de budgéter les sommes nécessaires lors du prochain budget, et de reporter l'entretien au printemps prochain, en s'assurant d'identifier clairement les bornes à entretenir.

Adoptée.

05. APPEL D'OFFRES : DÉNEIGEMENT

05.1 MANDAT SERVICE D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Rés 139-11

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour le contrat de déneigement des chemins d'hiver pour 2011-2012, avec option pour 2012-2013 et 2013-2014.

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'appel d'offres, avec critères de pondérations, était sous la supervision du directeur général.

CONSIDÉRANT QUE (3) trois entrepreneurs ont reçu des devis d'appel d'offres et qu'un seul a déposé une soumission:

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire a obtenu un pointage supérieur à 70 points, il s'est qualifié à la partie 1 de la grille d'évaluation et de pondération. L'enveloppe de prix a donc été ouverte.

La soumission déposée se présentait alors comme suit :

Les Entreprises Jacques Beudet

2011-2012	2012-2013	2013-2014
27,911.62\$	28,567.70\$	29,225.34\$

CONSIDÉRANT QU'en comparaison avec 2010, le montant pour 2011 a fait un bond de 18%. Cette augmentation est attribuable à l'explosion des coûts de l'essence des dernières années. Les augmentations pour les années subséquentes sont de 2.3%.

Donc, après vérifications, le directeur général recommande au Conseil municipal d'octroyer le contrat, pour une période de (3) trois ans, aux Entreprises Jacques Beudet, pour un montant de 27,911.62\$ pour 2011-2012, de 28,567.70\$ pour 2012-2013 et de 29,225.34 pour 2013-2014. Les montants incluent 5% de TPS et 8.5% de TVQ.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter la soumission des Entreprises Jacques Beudet, et d'exercer l'option pour 2012 et 2013, que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents relatifs à la réalisation du contrat.

Adoptée.

05.2 MANDAT SERVICE D'ENTRETIEN DES STATIONNEMENTS ET DES TROTTOIRS

Rés 140-11

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé pour le contrat de déneigement des stationnements et trottoirs pour 2011-2012, avec option pour 2012-2013 et 2013-2014.

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'appel d'offres, avec critères de pondérations, était sous la supervision du directeur général.

CONSIDÉRANT QUE (4) quatre entrepreneurs ont reçu des devis d'appel d'offres et qu'un seul a déposé une soumission:

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire a obtenu un pointage supérieur à 70 points, il s'est qualifié à la partie 1 de la grille d'évaluation et de pondération. L'enveloppe de prix a donc été ouverte.

La soumission déposée se présentait alors comme suit :

Construction Pérusse Inc.

2011-2012	2012-2013	2013-2014
13,101.37\$	13,784.92\$	13,784.92\$

CONSIDÉRANT QU'en comparaison avec 2010, le montant pour 2011 a fait un bond de 22%. Cette augmentation est attribuable à deux facteurs, le premier étant l'explosion des coûts de l'essence des dernières années et la seconde, le fait que M. Pérusse ne percevait pas la TPS, ni la TVQ les années précédentes. Les augmentations pour les années subséquentes sont de 5% pour 2012-2013 et nul pour 2013-2014.

Donc, après vérifications, le directeur général recommande au Conseil municipal d'octroyer le contrat, pour une période de (3) trois ans, à Construction Pérusse, pour un montant de 13,101.37\$ pour 2011-2012, de 13,784.82\$ pour 2012-2013 et de 13,784.82\$ pour 2013-2014. Les montants incluent 5% de TPS et 8.5% de TVQ.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter la soumission de Construction Pérusse Inc., et d'exercer l'option pour 2012 et 2013, que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents relatifs à la réalisation du contrat.

Adoptée.

06. APPEL D'OFFRES : AQUEDUC – POSTE DE SURPRESSION DU RÉSERVOIR

Rés 141-11

CONSIDÉRANT la résolution 070-11;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé le 25 août 2011, à 3 entrepreneurs, pour l'«Aqueduc – poste de surpression du réservoir».

CONSIDÉRANT QUE 2 entrepreneurs ont déposé une soumission:

1. Allen Entrepreneurs général Inc.	55,031.47\$
2. Filtrum Inc.	77,127.23\$

CONSIDÉRANT QUE les soumissions dépassent largement les sommes budgétées;

CONSIDÉRANT QU'après vérification auprès de M. Marc Sansfaçon, ing., celui-ci nous recommande d'analyser la possibilité d'exécuter les travaux d'excavations et de réalisation de l'escalier en régie.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de reporter l'octroi de contrat pour les portions 1.1, 1.2 et 1.3 de la soumission et de vérifier la possibilité d'exécuter les travaux 1.4 et 1.5 en régie.

Adoptée.

7. APPEL D'OFFRES : TOITURE DE LA STATION DE POMPAGE

Rés 142-11

CONSIDÉRANT QUE la toiture de la station de pompage devra être réparée;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées auprès de (3) trois entreprises pour la réparation de la toiture;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise a déposé une soumission :

Arseneault Toitures Inc. 7,150.00\$ + tx.

CONSIDÉRANT QU'un montant de 7,000\$ a été budgété pour la réalisation des travaux;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'octroyer le contrat à l'entreprise Arseneault Toitures Inc., pour la réalisation des travaux au montant de 7,150\$ + tx.

Adoptée.

08. CONTRAT DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Rés 143-11

CONSIDÉRANT QUE le contrat de gestion des matières résiduelles se terminera au 31 décembre 2011, entente en partenariat avec la Municipalité de Lotbinière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville est intéressée à continuer de participer collectivement avec les 8 autres municipalités, soit : Deschailons-sur-St-Laurent, Leclercville, Lotbinière, Fortierville, Sainte-Croix, Sainte-Françoise, Saint-Antoine-de-Tilly et Villeroy aux services de collecte, transport et traitement des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville désire participer à l'appel d'offres pour un nouveau contrat;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Denis Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de renouveler le mandat avec la municipalité de Lotbinière afin de procéder au processus d'appel d'offres pour le nouveau contrat de gestion des matières résiduelles.

Adoptée.

09. RECHARGE DE LA PARTIE NORD DE LA ROUTE À LA LAINE

Rés 144-11

CONSIDÉRANT QUE lors du dernier budget, un montant de 3000\$ a été prévu afin d'effectuer de la recharge de pierre dans la route à la Laine;

CONSIDÉRANT QUE nous recevons des redevances sur les carrières et sablières et que ces sommes doivent être investies dans la route à la Laine;

CONSIDÉRANT QUE M. Roland Laquerre, nous a offert la possibilité, d'utiliser de l'asphalte concassé pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés en début septembre;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Stéphane Boutin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'approuver les travaux réalisés.

10. DÉTAIL DES TRAVAUX 2012 POUR L'OMH DE PARISVILLE

Rés 145-11

CONSIDÉRANT QUE l'OMH de Parisville désire réaliser des travaux d'amélioration pour l'année 2012;

CONSIDÉRANT le coût de réalisation des travaux suivants :

- Remplacement porte d'acier	1,350\$
- Remplacement chauffe-eau 100 gal.	1,200\$
- Remplacement 3 extincteurs	500\$
- Remplacement prise extérieure	100\$
- Remplacement revêtement sol et revernir armoires	2,500\$

Coût des travaux 5,650\$

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Parisville doit donner son accord, car elle est partie prenante à 10%.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'approuver le détail des travaux à exécuter par l'OMH pour 2012.

Adoptée.

11. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 305-2011, FIXANT LES DROITS EXIGIBLES POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE CIVIL OU D'UNE UNION CIVILE

Rés 146-11

Je, Maurice Grimard, maire, donne avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai pour adoption avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, le règlement intitulé : "Règlement no 305-2011 fixant les droits exigibles pour la célébration d'un mariage civil ou d'une union civile.

Donné à Parisville, ce 9 septembre 2011.

12. CLUB DE CROQUET
12.1. DEMANDE D'AMÉLIORATION DES LOCAUX

Rés 147-11

CONSIDÉRANT QUE deux membres du Club de Croquet, dont la présidente Mme Lucie Pérusse, ont rencontré M. Maurice Grimard, maire afin d'adresser une demande au conseil pour le remplacement du tapis à l'intérieur de leur locaux;

CONSIDÉRANT QUE le tapis pourrait être remplacé par du bois flottant;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux sont estimés à environ 1 000\$, et que les travaux pourraient être réalisés par l'inspecteur municipal.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des

conseillers présents que, pour un montant maximale de 1 000 \$, les travaux soient réalisées par l'inspecteur municipal.

Adoptée.

12.2. MÉNAGE DES LOCAUX

Rés 148-11

CONSIDÉRANT QUE le Club de Croquet de Parisville demande au conseil à ce que le ménage des locaux soit maintenant fait par la municipalité, ce qui représente environ 1 heure par semaine;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller, monsieur Benoit Depot ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la responsable de l'entretien ménager prenne en charge le ménage des locaux du Club de Croquet, moyennant une compensation salariale ajoutée à son salaire régulier.

Adoptée.

13. FQM

13.1. PARTICIPATION DU MAIRE

Rés 149-11

CONSIDÉRANT QUE le maire M. Maurice Grimard désire représenter la Municipalité au congrès du FQM 2011 du 29 septembre au 1^{er} octobre au Centre des Congrès Québec.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser Monsieur le maire à assister au congrès du FQM, et en autoriser les dépenses relatives.

Adoptée.

13.2. SALON DES AFFAIRES MUNICIPALES

Rés 150-11

CONSIDÉRANT QUE le directeur général M. François Gaudreault désire visiter le Salon des Affaires Municipales au Centre des Congrès Québec le vendredi 30 septembre.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Denis Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le directeur général à assister au Salon des Affaires Municipales, et en autoriser les dépenses relatives.

Adoptée.

14. COLLOQUE DE ZONE : ADMQ

Rés 151-11

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone de l'ADMQ a lieu le 22 septembre prochain à Nicolet;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général désire y assister;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le directeur général à assister au colloque de zone de l'ADMQ, et en autoriser les dépenses relatives.

Adoptée.

15. GROBEC : DEMANDE D'APPUI POUR UN PROJET DANS LE CADRE DU VOLET II DE LA MRC DE BÉCANCOUR

Rés 152-11

CONSIDÉRANT QUE le Groupe de concertation des bassins versant de la zone Bécancour (GROBEC) est à déposer une demande d'aide financière à la Conférence régionale des Élus du Centre-du-Québec dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II.

CONSIDÉRANT QUE ce projet correspond à la première des trois étapes qui permettront d'atteindre l'objectif ultime qu'est «le reboisement des rives des cours d'eau de la MRC de Bécancour.» Cette première étape étant de caractériser l'état des bandes végétales riveraines le long des cours d'eau et à identifier les zones problématiques.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser le maire de la Municipalité de Parisville, à adresser une lettre d'appui au nom du Conseil pour le projet.

Adoptée.

16. AVOCAT – ENTENTE DE SERVICE 2012

Rés 153-11

CONSIDÉRANT QUE la firme d'avocat Monty Coulombe nous propose de reconduire pour 2012, notre entente de services de première ligne au même montant, soit 500\$.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de reconduire l'entente de première ligne au montant de 500\$ avec la firme Monty Coulombe.

Adoptée.

17. FACTURATION 2010 DE LA COUR MUNICIPALE DE NICOLET

Rés 154-11

CONSIDÉRANT QUE la cours municipale de la Ville de Nicolet a déposé les résultats 2010;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville doit payer des frais annuel pour un montant de 1,054.94\$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Parisville a récolté que 75\$ en amendes pour 2010;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'acquitter la facture de 979.94\$.

Adoptée.

18. FINANCES

18.1. DÉPENSES

Rés 155-11

Dépenses août 2011

2011/08/01	FRANCIS RIVARD	ACCORDÉONISTE SOUPER 14 JUIL.	200,00
2011/08/01	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENF. AOÛT 2011	1 157,41
2011/08/02	LES JARDINS MARIE-VICTORIN INC.	LOC. ARBUSTES COR. FACTURE	1,33

2011/08/03	MÉLANIE REAULT-JACQUES	MAQUILLAGE JEUDI EN CHANSON	20,00
2011/08/03	MINISTÈRE QUÉBEC	PAL JUILLET	310,96
2011/08/03	SSQ	REER JUILLET 2011	588,66
2011/08/15	AQUA DATA	INSPECTION BORNES-FONTAINES	1 555,08
2011/08/15	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	65,97
2011/08/15	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	65,97
2011/08/15	BIOLAB	ANALYSE D'EAU POTABLE	22,79
2011/08/15	CHABOT GERALD	REMISE DE SOLDE À ZÉRO	34,52
2011/08/15	ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	SABLE POUR TERRAIN DE BALLE	142,40
2011/08/15	ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	ENTRETIEN ROUTE À LA LAINE	825,95
2011/08/15	ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC	RÉPARATION TROUS D'HOMME	592,41
2011/08/15	ENTREPRISES R.M. PÉPIN INC.	FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE	4 425,99
2011/08/15	FRANÇOIS GAUDREAU	VERRE PLASTIQUE JEUDIS CHANS.	15,94
2011/08/15	INDUSTRIELLE ALLIANCE	ASS. COLL. JUILLET 2011	767,25
2011/08/15	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	PHOTOCOPIES JUILLET 2011	96,47
2011/08/15	LVM INC.	BANDE PIÉTONNIÈRE ET CYCLABLE	552,54
2011/08/15	MÉCANIQUE YVON COSSETTE	LAMES	81,68
2011/08/15	MÉCANIQUE YVON COSSETTE	VIS DE REMPLACEMENT	5,64
2011/08/15	MÉCANIQUE YVON COSSETTE	VIS DE REMPLACEMENT	16,92
2011/08/15	PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.	PAVAGE 3 TROUS D'HOMME	1 139,25
2011/08/15	PELOUSE PAT	PELOUSE 2011 3/5	1 670,14
2011/08/15	REVENU QC DAS	PÉNALITÉS ET INTÉRÊTS DAS	736,96
2011/08/15	SSJB	JEUDIS EN CHANSONS	125,00
2011/08/15	SOMAVRAC C.C. INC.	ABAT-POUSSIÈRE	2 831,04
2011/08/15	SPECTECH	ÉCLAIRAGE ET SONO JEUDI CHANS.	86,58
2011/08/15	TOURISME CENTRE DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE 2011	142,41
2011/08/15	TOURISME CENTRE DU QUÉBEC	COTISATION ANNUELLE -GARE 2011	279,12
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	1,40
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	0,53
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	11,74
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	1,42
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	1,42
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	17,09
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	3,78
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	3,96
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	30,49
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	2,09
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	0,67
2011/08/23	PETITE CAISSE PARISVILLE	TIMBRES	14,08
2011/08/23	VISA AFFAIRES	VISA JUILLET 2011	1 150,51
2011/08/24	A1 LIGNES JAUNES	MARQUAGE DE LA PISTE PIÉTON	1 311,96
2011/08/24	ADMQ - ZONE CENTRE DU QUÉBEC / 07	CONGRÈS DE ZONE ADMQ	100,00
2011/08/24	ADN COMMUNICATION	CONCEPTION SITE WEB 3E ACOMPTE	341,78
2011/08/24	BMR FORTIERVILLE	ACCESS. ENTR. WAGON DE QUEUE	36,80
2011/08/24	BMR FORTIERVILLE	ACCESS. PANCARTE ET AFFICHAGE	49,44
2011/08/24	BMR FORTIERVILLE	ACCES. PANCARTE ET AFFICHAGE	11,34
2011/08/24	BMR FORTIERVILLE	FOAM POUR ENTRÉE M. AUGER	231,11
2011/08/24	BMR FORTIERVILLE	RUBAN À MESURER ET BOIS	59,97
2011/08/24	DESSUREAULT, LEMIRE, DÉSAULINIERS	VÉRIFICATION EXTERNE 2010	7 000,69
2011/08/24	GAUDREAU ENVIRONNEMENT	COLLECTE DÉCHETS ET RECY	3 808,20
2011/08/24	GROUPE AST	MUTUELLE DE PRÉVENTION	71,21
2011/08/24	JUHOULE	PIÈCES ET ACCESS. AQUEDUC	299,02
2011/08/24	LES EXCAVATIONS ROLAND LAQUERRE	TRAVAUX PISTE MULTIFONCTION.	1 983,34
2011/08/29	ADN COMMUNICATION	CONCEPTION SITE WEB PMT FINAL	541,37
2011/08/29	BEAUDOIN RENÉ	MODIF. PLAN PISTE MULTIFONC.	1 025,33
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	SEMANCE MÉLANGE B	36,48
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	PAILLIS DE CÈDRE ET ARROSOIR	34,57
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	DIVERS ARTICLES TRAVAUX GARE	145,99
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	PAILLIS ET PEINTURE POUR GARE	86,66
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	ACCES. POUR TAILLE HAIES	96,84
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	BOULON POUR BANC À LA GARE	4,08
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	ACCESS. TRAVAUX GARE	37,44
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	TRAVAUX À LA GARE	12,99
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	GLACE EN SAC JEUDI EN CHANSONS	14,94
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	ACCES. TRAVAUX TROU D'HOMME	24,93
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	CRAYON DE MENUISIER	1,82
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	HUILLE ET ESSANCE	15,26
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	RUBAN ATTRAPE MOUCHE	2,33
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	FLUORESCENT POUR SALLE CROQUET	20,35

2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	ACCES. NID DE GUÊPE PISTE	8,18
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	ESSUIE-TOUT ET SCELLANT	6,05
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	PAILLIS SALLE DU CENTRE	13,64
2011/08/29	COOP DE PARISVILLE	DIESEL AQUEDUC	383,89
2011/08/29	INDUSTRIELLE ALLIANCE	ASS. COLL. AOÛT 2011	767,25
2011/08/29	INDUSTRIELLE ALLIANCE	ASS. COLL. SEPTEMBRE 2011	767,25
Total			39 148,06

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les comptes et effets ci-dessus énumérés soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

18.2. SALAIRES

Le rapport des salaires du mois d'août a été déposé au conseil.

19. RAPPORT DES ÉLUS

Jean-François Bienvenue

- APHMRCB : Conférence de Presse

René Guimond

- Toiture salle municipale

Benoit Depot

- Réunion comité culturel : calendrier
- Négociation enveloppe culturelle

Stéphane Boutin

- Rencontre pour jeux d'eau

Denis Paris

- Activités des organismes

Maurice Grimard

- Comité sécurité public (Départ de M. Claude Desgagnés)
- Rencontre négociation pour les pompiers

20. CORRESPONDANCES

- Magazine Quorum
- Magazine Marché municipale
- Programmation 2011 – Centre de femmes PARMİ-ELLES

21. VARIA

21.1 PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Prévoir la planification stratégique pour la prévision budgétaire.

21.2 CODE ÉTHIQUE MUNICIPAL

Vérifier pour le code d'éthique et les formations obligatoires.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

NIL

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés 156-11

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance ordinaire soit levée à 21h35, et qu'une séance ordinaire soit tenue le 3 octobre 2011.

Adoptée.

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signent au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

Maurice Grimard, Maire

François Gaudreault, Directeur général
et secrétaire-trésorier